

Risque tempête sur les chantiers :

5 consignes



1

Tenez-vous informés

Tenez-vous informés des bulletins météo : les services préfectoraux et Météo-France publient les **vigilances orange et rouge Vent violent 24 à 72 h à l'avance**.



2

Sécurisez le chantier

En cas d'annonce de tempête, **rangez** le chantier, **ancrez** et **arrimez** tout objet, clôtures ou équipement risquant de s'envoler avec le vent.



3

Stoppez les travaux en hauteur

Stoppez les interventions sur les toitures, échafaudages, grues, nacelles, charpentes ou ossatures métalliques conformément aux notices d'utilisation.



4

Veillez au risque inondation

Identifiez les zones à risque d'inondation et **évacuez** le matériel sensible ou **rangez-les** à l'abri (produits chimiques, matériels électriques, documents). **Coupez** les alimentations électriques si nécessaire.



5

Contrôlez le chantier avant la reprise

Lorsque les conditions météo reviennent à la normale, **contrôlez** les dommages, **inspectez** le chantier et **vérifiez** les installations. **Reportez** à votre hiérarchie.